



RÉPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE FREGOUVILLE
DEPARTEMENT DU GERS

PV n° 01-2025

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 FEVRIER 2025**

Le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni le 27 février 2025, à la salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Monsieur DAROLLES Jean-Claude, Maire de FREGOUVILLE

Date de convocation du conseil et affichage : 21/02/2025

Date d'affichage de la liste de délibérations : 06/03/2025

Conseillers municipaux en exercice : 11

Présents : 9

Votants : 10

***Présents :**

Mesdames : ARIES Marlène, CUVILLER Pascale Messieurs : DAROLLES Jean-Claude, ARIES Eric, DESSOLAS Charly, CAUBET Bernard, DUPOUX Florian, PERES Nicolas, BAYONNE Nicolas.

***Absents/excusés ayant donné procuration:**

M DALDOSSO Eric donne pouvoir à M DAROLLES Jean-Claude

***Excusés n'ayant pas donné procuration:** Mme PINAREL Cynthia

Secrétaire de séance : Mme ARIES Marlène

RAPPEL ORDRE DU JOUR

1. Approbation du dernier compte rendu
2. Délibération : choix des entreprises pour le marché public des travaux de l'école et de l'ALAE (ajournée)
3. Délibération : plan de financement définitif concernant les travaux de l'école et de l'ALAE. (ajournée).
4. Délibération : visant à l'élargissement des cadres d'emploi du RIFSEEP
5. Délibération : versement acompte pour le syndicat scolaire
6. Délibération : recrutement d'un agent contractuel suite au départ en retraite de Mme SERIS
7. Délibération : approbation du CFU
8. Délibération : affectation du résultat
9. Préparation budgétaire
10. Questions diverses.

La séance du conseil municipal est ouverte à 20h40

1. Approbation du dernier compte rendu

Après relecture, le procès-verbal du conseil précédent est approuvé à l'unanimité des élus présents.
Détail du vote :

Votants	Pour	Contre	Abstention	Unanimité des présents et représentés
10	10	0	0	

2. Délibération : choix des entreprises pour le marché public des travaux de l'école et de l'ALAE.

Monsieur Maire donne lecture des montants des devis des entreprises les moins-disantes ayant répondues à l'appel d'offre pour les travaux. Certains devis ont été revus et corrigés et les précisions demandées ont été éclaircies par les entreprises.

Le montant total des travaux est de 460 180.88€

Des interrogations ont été évoquées quant à la jeunesse de l'entreprise « les Associés », répondant au poste fondations. Monsieur le maire a contacté les maires des autres communes pour lesquelles cette société est déjà intervenue, et les retours sont positifs. De plus, son devis correspond au cahier des charges et le delta d'environ 20 000€ est suffisamment important pour justifier ce choix malgré la jeunesse de cette société.

La société ayant répondu au poste peinture, et pour laquelle une demande de précisions avait été formulée concernant la prise en compte dans son devis de toutes les surfaces à peindre (rambardes etc...) a répondu par l'affirmative.

Monsieur le Maire interroge le conseil sur la pertinence de lancer un nouvel appel d'offre ayant pour objet le poste menuiserie-bois, car une seule entreprise y a répondu. Il se propose d'interroger Mr Duffaut sur ce fait et sur la possibilité de dissocier le poste menuiseries du poste plancher bois thermique pour susciter les réponses d'autres prestataires et éventuellement générer un gain sur les couts. Ces travaux n'intervenant que dans un second temps, le gros œuvre pourrait commencer sans subir de contre temps dès avril.

Monsieur Dupoux évoque le fait que l'étanchéité entre les deux bâtiments, jonction ancienne et nouvelle toiture ne semble figurer dans aucun devis. Monsieur le Maire éclaircira ce point avec Mr Duffau.

De plus, Monsieur le Maire soulève la possibilité d'une moins-value importante sur le poste isolation, évoquée sur les devis, concernant l'utilisation de laine minérale et soumettra cette alternative au bureau d'étude responsable des travaux pour s'assurer qu'elle correspond au cahier des charges et à la réglementation RT2020.

Mme Cuvillier s'étonne de l'absence de radiateur dans les sanitaires et soulève sa nécessité. Mr le Maire se chargera d'évoquer le sujet avec Mr Boas.

A la suite de ces discussions, il est donc décidé qu'une nouvelle délibération sera établie avec un lot pour lequel l'appel d'offre a été infructueux (concernant le poste 8 menuiserie bois).

3. Délibération : plan de financement définitif concernant les travaux de l'école et de l'ALAE.

Monsieur le Maire fait un point sur les demandes de subventions effectuées. 172 647€ de subventions sont confirmées.

Le reste à charge pour la collectivité serait de 287 533€, dont le financement se diviserait entre un prêt à long terme et un prêt relais qui serait soldé au versement des subventions restantes et de la TVA.

Des démarches sont envisagées avec le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel.

Monsieur le Maire précise que le taux d'endettement de la commune resterait dans la moyenne du département.

Ce point ne donne pas sujet à délibération ce jour.

4. Délibération : visant à l'élargissement des cadres d'emploi du RIFSEEP.

Monsieur le Maire donne lecture du document concernant la requalification des personnels occupant un emploi de secrétaire de mairie de la catégorie C à la catégorie B. Cette requalification représente une augmentation de salaire d'environ 8€ brut par mois, mais représente une revalorisation de carrière.

Monsieur le Maire soumet la proposition au vote

Détail du vote :

Votants	Pour	Contre	Abstention	Unanimité des présents et représentés
10	10	0	0	

5. Délibération : versement acompte pour le syndicat scolaire

Monsieur le Maire transmet la demande du SMIS pour le versement d'un acompte de 15 966€, au titre de la participation 2025 à la scolarité des enfants de la commune, et soumet cette demande au vote.

Détail du vote :

Votants	Pour	Contre	Abstention	Unanimité des présents et représentés
10	10	0	0	

6. Délibération : recrutement d'un agent contractuel suite au départ en retraite de Mme SERIS

Monsieur le Maire annonce le départ en retraite de Mme Seris et la nécessité d'effectuer un recrutement pour pourvoir le poste désormais vacant d'agent technique en charge de l'entretien des locaux de la mairie, la salle des fêtes et les vestiaires du terrain de rugby. Il demande donc à pouvoir recruter un agent contractuel, et soumet cette demande au vote.

Détail du vote :

Votants	Pour	Contre	Abstention	Unanimité des présents et représentés
10	10	0	0	

7. Délibération : approbation du CFU

Compte financier unique

Détail du vote :

Votants	Pour	Contre	Abstention	Unanimité des présents et représentés
8	8	0	0	

8. Délibération : affectation du résultat

Monsieur le maire précise que le poste Voiries (615231) prend en compte les poteaux incendie, les travaux relatifs à la fibre, l'enfouissement des réseaux et le transformateur. Il évoque des dépenses prévues en 2025 qui n'ont pas encore été réalisées, telles que la réalisation de deux poteaux incendie et donc les demandes de DETR en rapport qui n'ont pas été perçues.

Monsieur le Maire donne lecture de l'affectation du résultat 2024 et le soumet au vote.

Détail du vote :

Votants	Pour	Contre	Abstention	Unanimité des présents et représentés
8	8	0	0	

9. Préparation budgétaire

Monsieur le Maire revient sur les demandes faites par le Comité des Fêtes et l'association de la chasse concernant la nécessité de changer l'armoire frigo de la salle des fêtes qui est en mauvais état et l'achat d'un four micro-onde.

L'ensemble du conseil relève la nécessité de ces achats.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des devis sont en cours auprès de Bourdiol, prestataire matériel cantine intervenant sur l'école de Frégouville, ainsi qu'auprès d'Equipelement Direct sur internet.

Monsieur Dessolas se propose de demander un devis à AXTEM à l'Isle Jourdain, en mettant en avant l'intérêt que peut apporter un prestataire local pour le service après-vente.

Le budget nécessaire à ces achats serait de l'ordre de 2500€ pour une armoire frigo et environ 500€ pour un micro-onde.

10. Questions diverses

Monsieur le Maire informe le conseil qu'un projet d'ombrières est en cours sur la commune de Monferran-Savès. Les communes voisines vont donc être invitées à donner leur avis sur ce projet. Il précise que le prochain conseil communautaire prévu pour l'approbation du PLUIH se tiendra le 4/03/2025.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisées la séance est levée à 23h50.

Darolles Jean-Claude Signature 	Nom, Prénom du secrétaire de séance et signature ARIES Marlène 
--	---